



**Administration générale de la
TRESORERIE**

Exp. : Avenue des Arts 30 1040 Bruxelles

**Paiements
Traitements**

Note aux Ordonnateurs

votre courrier du

vos références

nos références

annexe(s)

Fiches de paiement sur Myminfin

Madame, Monsieur l'Ordonnateur,

Depuis quelques années, les agents payés par le SCDF peuvent consulter leurs fiches de paiement et leurs fiches fiscales **personnelles** sur www.myminf.be.

Il est regrettable que cette possibilité soit méconnue d'un grand nombre de salariés. Pourrions-nous vous demander de bien vouloir promouvoir cette possibilité de consultation via vos canaux d'informations internes (intranet, lettres d'infos...) ?

Directives destinées à l'agent

1. Allez sur www.myminf.be
2. Cliquez sur "Vers session sécurisée"
3. Utilisez pour ce faire
 - soit votre carte d'identité électronique
 - soit votre nom d'utilisateur, votre mot de passe et votre token de Tax-on-web
4. Dès que vous êtes logué, allez d'abord sur l'onglet "Revenu et fiscalité" et ensuite, sur l'onglet "Fonctionnaire public".

Pour davantage d'informations au sujet de votre dossier, vous pouvez vous adresser à:

Fiches que l'agent peut consulter

- **la fiche de traitement mensuelle ordinaire**: contrairement à la fiche papier, une fiche de traitement est disponible **pour chaque mois**
- **les fiches de paiement des arriérés: un résumé par année concernée, ainsi que le détail du recalcul par mois**. Seul le résumé est envoyé en version papier. Le détail par mois peut uniquement être consulté ici.
- la fiche de paiement mensuelle ordinaire des **indemnités et allocations**
- les fiches de paiement des **allocations/prestations exceptionnelles**
- la fiche de paiement ordinaire du **pécule de vacances**, de même que les fiches de paiement des éventuels **recalculs du pécule de vacances**
- la fiche de paiement ordinaire de la **prime de développement des compétences**, de même que les fiches de paiement des éventuels **recalculs de la prime de développement des compétences**
- la fiche de paiement ordinaire de l'**allocation de fin d'année**, de même que les fiches de paiement des éventuels **recalculs de l'allocation de fin d'année**
- **les attestations de grève à l'attention des syndicats**
- **toutes les fiches fiscales**

Bien à vous

Wim Baetens
Conseiller